



LIGUE GRAND EST DE BILLARD

Secrétaire Général : Patrick VILLEMIN
patrick.villemin@notaires.fr

le 16 mai 2017

COMPTE RENDU REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Qui s'est tenue à TOMBLAINE le 08 avril 2017

Sont présents :

Jordan AUBERT, David BAGNON, Francis BLANCHE, Michaël CARREAU, Bernard CHEMIN, Laurent DUPONT, Gilles DURST, Sébastien GRANDIDIER, Bernard GUY, Nicole JEANNY, Jean KAUFFEISEN, Elisabeth KUHN, Jean-Michel LUCQUIN, Christian NOEHSER, Dominique POIROT, Francis RICHARD, Jacques SACHELI, Henri SCHUTZ, Régis VALIERE et Patrick VILLEMIN.

Sont excusés : René BALZINGER, Éric CLAUDE, Jean-Marie DUBOIS, Vincent ENDERLIN, Claire HAMMEN, Jean-Jacques GANGLOFF, Rémy MERTZ, Jacques MOUGEOLLE, Pierre VUILLEMARD.

Est absent : Denis FISCHER.

Plus de la moitié de ses membres sont présents. Le comité peut délibérer.
Le Président, Francis RICHARD, aborde les points suivants :

Approbation du dernier compte rendu :

Le compte rendu de la réunion du 14 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité.
Suite à ce compte rendu l'ancienne trésorière de la Ligue d'Alsace de Billard nous a adressé un courrier qui, à sa demande, est annexé aux présentes.

En préambule il est rappelé que les commissions doivent établir des rapports, mêmes succincts, et les adresser dans la mesure du possible, aux membres de notre comité, notamment en cas de décisions à prendre par le comité directeur. A défaut nous ne pourrions pas travailler dans des conditions satisfaisantes.

Comptes rendus commissions :

Commissions financière : le solde de trésorerie ce matin est de 99.000 €.
Enveloppe ETR (Equipe Technique Régionale) : la participation fédérale est de 1.500 € et la ligue apporte un montant équivalent sur ses fonds propres.

Demandes de remboursement de frais : les demandes sont à adresser à Claire HAMMEN – le formulaire sera modifié.

Organisation finales de ligue : il sera versé à chaque organisateur une somme de 20 € pour les trophées.

Le comité est également d'accord pour prendre à sa charge les médailles pour les compétitions jeunes.

Demande de subvention CNDS. Le délai pour les saisir sur *e-subvention* a été reporté au 24 avril suite à des dysfonctionnements.

Effectifs au jour de la réunion : 1592 (1600 l'année dernière).¹

Commissions sportives :

La commission sportive s'est réunie ce matin. Aucune décision particulière n'a été prise.

Eric CLAUDE son président n'a pu être présent cet après-midi.

Carambole : pour la saison prochaine, et sur 2,80 m il serait prévu une finale de ligue à 8 joueurs sans passer par une finale de territoire.

Pour l'élaboration du calendrier il sera souhaité la présence d'un représentant par comité départemental.

La commission étudie aussi des modifications pour les championnats par équipes.

Pour le billard à poches il n'y a pas de problème particulier.

Pour le blackball, finale de ligue à 24 par sélection sur quatre zones au prorata des meilleurs joueurs.

Le comité donne son accord pour l'organisation d'un Tournoi National à TROYES.

Snooker : la finale de ligue aura lieu les 13 et 14 mai à SCHILTIGHEIM.

Questions diverses :

Carambole : à noter qu'une finale de ligue N1 avait lieu en même temps que les championnats d'Europe.

Il est soulevé la question des dispositions financières pour l'international au niveau fédéral.

Francis soulèvera cette question.²

Commission formation :

La commission s'est réunie le 13 février 2017. Un compte rendu sera fourni.

Communication :

Il est souhaité que des articles et photos soient adressés pour publication sur le site internet de la ligue.

Arbitrage :

La formation des arbitres est à l'ordre du jour.

¹ 1595 au 17 mai 2017

² A noter qu'une réponse a été fournie ultérieurement. Pour l'international il y a deux cas de figure : les joueurs sélectionnés par la FFB et qui représentent la France et ceux qui s'inscrivent **eux-mêmes** dans une telle compétition. Dans le dernier cas les remboursements ne sont pas pris en charge par la fédération.

A noter le manque de respect de certains organisateurs de compétitions.

Question soulevée : pourquoi la ligue désigne deux arbitres pour une finale sur 3 billards ?

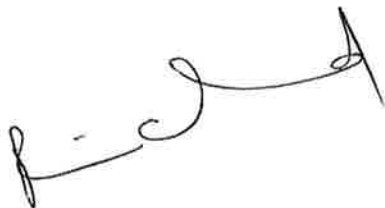
Divers :

Il est évoqué un conflit naissant entre le comité départemental Meurthe et Moselle et un des clubs de ce département à l'occasion des passages de Billard Or, Argent et Bronze.

Marc MASSE, DTN, a fourni une réponse purement technique.

Le comité n'a pas pour l'instant à prendre parti. A noter toutefois, qu'il existe des documents fédéraux qu'il semblerait judicieux de respecter.

Le Président



Le secrétaire général



Bonjour,

Suite au rapport du reviseur aux comptes, joint au dernier procès-verbal, je tiens à préciser une chose :

Je n'ai pas été contacté par le reviseur en question.

Le chèque de 1.268,30€ émis au nom du BC 35 Schiltigheim est un chèque global pour 7 pièces qui étaient à dispositions dans les classeurs vérifiés. (Pièces n°70 à 76).

En outre, ces comptes ont été vérifiés par les reviseurs aux comptes de la ligue d'Alsace de billard.

J'aimerais que cette mise au point figure dans le prochain compte rendu du comité de la ligue du Grand Est.

Merci

Sylviane CAMUS

Ex trésorière de la LAB